

LA PRO DUC TI VITE DE L'EN THOU SIAS ME



Au commencement étaient les parcs nationaux. Nous en voici venus, aujourd'hui, à l'aménagement des parcs régionaux, entreprise qui éveille les intérêts les plus divers : sociologues et penseurs cherchent à comprendre l'évolution actuelle et ses prochains développements ; agronomes, groupes, individus, s'y intéressent de façon plus précise et directe et, au premier rang d'entre eux, les collectivités locales. Nous ne pouvons et ne voulons rien faire en dehors d'elles, municipalités, conseils généraux, organisations régionales, appelés à mettre au point avec nous cette politique des parcs régionaux.

Là se pose une autre question délicate que je tiens à ne pas laisser dans l'ombre : celle des intérêts économiques.

S'il est concevable que l'aménagement des parcs s'opère en dehors de ces divers intérêts, il se peut aussi que leur conjonction, aux plans public et privé, donne d'excellents résultats car certaines formules d'organisation des zones naturelles peuvent se traduire par une rentabilité suffisante pour qu'il soit fait appel à des sources de financement autres que le financement public, sans rien abandonner, bien entendu, des objectifs qui sont les nôtres.

Le parc naturel et les agriculteurs

J'en arrive au problème majeur : celui des agriculteurs, des exploitants.

La presse me demande parfois si, à ce sujet, je veux « rassurer » les agriculteurs. Mais le rôle de leur Ministre n'est-il pas de rassurer les agriculteurs par nature toujours inquiets — et je reconnais qu'ils ont des raisons de l'être car leur condition est difficile, emportés qu'ils sont dans une grande mutation. Oui, nous devons les aider, d'abord psychologiquement c'est-à-dire les rassurer.

D'ailleurs, comment les inquiéter ? En leur disant qu'ils vont disparaître, qu'ils appartiennent à des temps révolus ? Et sans rien leur proposer en échange ? Est-il bien nécessaire alors de les alerter ?

Je voudrais une fois de plus rassurer les agriculteurs jusqu'au moment où les passésistes de mon espèce seront définitivement supplantés au bénéfice de l'inquiétude.

Je tiens à affirmer qu'en aucun cas la politique des parcs régionaux ne se fera contre les intérêts des agriculteurs, qu'en tout cas elle ne reposera pas sur la procédure d'expropriation. Il est procédé à suffisamment d'expropriations pour faire des choses nécessaires, certes, mais inesthétiques, pour que je ne voie pas la nécessité d'y avoir recours pour réaliser de belles créations là où ce qui existe, et serait menacé par elles, est également beau.

J'en arrive au problème même des parcs régionaux.

Quatre formules de parcs

Me plaçant au point de vue d'un profane, je relève la complexité du programme des parcs où l'on peut distinguer quatre lignes d'intérêt, de méditation.

Il y a tout d'abord la notion des parcs de conservation — j'allais dire des parcs-musées. Ils sont nécessaires ; nous en avons et nous en aurons d'autres, destinés à garder des essences, des animaux, des typologies, rôle proche d'ailleurs de celui du parc national — d'autant que la puissance publique seule y est intéressée — mais qu'il n'est pas impossible de confier, au moins dans certains cas et pour partie, à des parcs régionaux.

La seconde est celle d'un parc plus dynamique — un parc qui ne serait pas seulement un musée, mais se rapprocherait plutôt, dans une certaine mesure, de la notion orientale du parc de culture et de repos. L'homme y trouverait des activités dites de divertissement, des activités sportives : chasse, pêche, équitation. Tout en rejetant, naturellement, — et l'accord est unanime sur ce point —, l'idée d'une sorte de diffusion de Luna-Park à travers nos campagnes, on tendrait vers la réalisation de parcs où le visiteur n'aurait pas un rôle contemplatif mais un rôle actif de participation à une vie, à une cellule pleinement naturelles.

Il est une troisième conception qui paraît s'éloigner de celle de parc mais (c'est affaire de définition) peut s'y inclure : celle du site ou de la région protégés dont on veut conserver l'aspect afin qu'ils ne soient pas complètement déformés, brisés dans leur unité, par l'œuvre des hommes. Volonté bien compréhensible lorsqu'on se trouve devant un paysage tel que celui qui est sous nos yeux.

Enfin, selon une quatrième notion, reste à préciser l'emplacement de régions où nous pourrions établir une harmonie entre une vie contemplative ou de repos et une vie où les activités humaines seraient prolongées et pérennisées.

Je pense en effet que, dans un certain nombre de lieux choisis nous pouvons préserver, conserver les sites, les espèces, les animaux pour les offrir à des personnes à la retraite, en vacances ou qui, simplement, choisissent plus de calme pour se livrer à des études scientifiques ou littéraires. J'estime également qu'elles doivent sentir le contact proche, direct, avec une vie économiquement productive.

Une symbiose ville - campagne

Il ne faut pas que nous fassions des villages, des cantons — dans le sens le plus général de ce mot — uniquement peuplés d'individus échappant à l'activité économique locale.

Le développement des résidences secondaires est évidemment un moyen de valoriser le pays où sont nombreux les citadins qui viennent chercher ce que leur refusent les villes, mais je ne voudrais pas que se créent des zones consacrées uniquement à la retraite ou aux vacances : il faut y garder la boutique, l'atelier, l'exploitation, le labourage.

J'imagine assez bien des zones de cette qualité où s'opérerait une interpénétration de la vie urbaine tendant vers la campagne, et de la vie rurale s'orientant vers certains modes urbains de civilisation, aux avantages et aux progrès desquels ils pourraient désormais participer sans en subir nécessairement les inconvénients. Parfois on pense que le paysan, ou bien n'existera plus en tant que tel ou, au contraire, continuera à porter des sabots, à traire les vaches à la main et à enlever son fumier à la fourche, ce qui ne me paraît pas du tout inévitable.

Une symbiose de la vie urbaine et de la vie rurale serait peut-être, selon l'expression marxiste, la fin de l'une des trois différences...

Je m'aventure, je le sais, sur un terrain dangereux. Nous vivons dans une époque difficile, inquiétante et en même temps prodigieuse, où les mots, les notions s'usent avec une rapidité extrême.

Ecrivant l'an dernier un ouvrage où je parlais de l'écologie, je m'attirais, de la part de mon éditeur, le reproche d'employer des mots dont on ne connaissait pas la signification. Or, le livre n'étant publié que cette année, je viens de m'entendre dire « que je me servais de mots trop usés ». Ainsi une idée neuve il y a un an est déjà défraîchie. Pourtant les problèmes demeurent, par-dessus tout celui de l'espèce humaine, j'allais dire du règne humain.

Pour une science de l'environnement

On nous apprenait autrefois qu'il y avait trois règnes : le minéral, le végétal et l'animal où figurait l'homme. Tout ceci est dépassé. Il est certain que l'espèce humaine est complètement dissociée de l'espèce animale et l'inquiétude se fait jour de voir le règne humain lui-même, divisé entre une humanité surhumaine et une humanité proche de l'animalité.

Ce n'est pas ici le lieu de traiter ce problème ; pourtant c'est l'un de ceux que nous aurons à résoudre un jour, car si nous voulons que l'homme continue cette marche en avant il faut qu'il garde le contact avec l'ensemble de son environnement : c'est cela, au fond, l'écologie, la science de l'environnement de l'homme en relation avec le minéral, avec le végétal, avec l'animal. C'est vers cet objectif essentiel que tendent les études, les recherches des justes méthodes à adopter pour créer ces parcs régionaux qui compléteront les parcs nationaux.

Mon ami Olivier Guichard, la Délégation à l'aménagement du territoire, en sont très conscients : nous l'avons vu récemment à travers toute la politique de l'eau destinée à permettre de garder à l'homme cet élément sans prix. Il m'en avait parlé six mois avant que le Président Johnson lui-même y attache une telle importance dans ses derniers exposés.

C'est pourquoi il était, me semble-t-il, indispensable de désigner un responsable qui s'occupe d'une façon générale de l'aménagement du territoire, et, en liaison avec lui, je désire moi-même, comme Ministre de l'Agriculture, c'est-à-dire de l'espace rural et de la nature, travailler dans ce sens.

Cette époque dont nous parlions tout à l'heure est une époque d'inquiétude, et souvent même d'angoisse, car l'homme se trouve emporté dans un tel mouvement que parfois il en éprouve un sentiment de vertige. Et, pourtant, quelles perspectives s'offrent à nous, perspectives des sciences, de l'astronautique, de l'atome ! Mais nous ne serons prêts à les affronter que si nous gardons tout d'abord la perspective immédiate d'un paysage que je dirais familier.

Une réunion comme celle de Lurs n'a pas été sous le signe du découragement, mais bien de la volonté de l'homme de se hausser au niveau de ces problèmes et de les traiter avec toute la chaleur, toute la conviction qu'ils méritent. Dans une époque où l'on parle tellement de productivité, je voudrais rendre hommage ici à la productivité de l'enthousiasme.

EDGAR
FAURE
MINISTRE
DE
L'AGRI-
CULTURE